



PROCÈS VERBAL - COMMISSION FOOT ADAPTE ET SOUTIEN A L'INCLUSION

LUNDI 30 mars 2026 à Jumilhac

Présents : Smaïn Fekirini, Bradley Doat, Catherine Pierron, Aurore Serrault, Mickael Fourticq- Lahitolle, Alexandre Tribier

Excusés : Isabelle Clarke, Noa Charrieras, Alexis Borde, Josselin Chubilleau, , Nicolas Lilaud, Marie-France Pianezzola, José Da Silva.

Invités : Jérôme Arnaud (président du club de Jumilhac, vice président de l'école de foot, coach des séniers et des U13) - Cédric BERAND (Dirigeant et coach des U13) - Laurent DESVALOIS (référent arbitres)

Début : 19h

Fin : 21h

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : secretariat@dordogne-perigord.fff.fr, le droit d'examen étant de 100 euros.

Les membres de la commission se présentent.

Présentation – Club de Jumilhac

Jérôme indique que l'école de football accueille un joueur souffrant de TDAH au sein de l'équipe U13, sans que cela ne pose de difficulté particulière.

Il rappelle également que le club accueillait, jusqu'à l'année dernière, un jeune présentant des problèmes de santé (port d'un corset). Le père de ce dernier a refusé de demander une dérogation pour permettre à son enfant de rester en U13, le club ne disposant pas de section U15, estimant que son enfant n'était pas en situation de handicap. Aujourd'hui, ce jeune participe aux entraînements mais ne prend pas part aux matchs.

Historique de la commission

Le foot adapté faisait initialement partie de la commission « foot diversifié » avant l'élection de Jonathan Blondy.

Depuis juin 2024, le foot adapté dispose de sa propre commission, à vocation inclusive. Elle regroupe des parents, éducateurs sportifs, joueurs en situation de handicap et arbitres.

Durant la saison 2024/2025 :

- La commission s'est déplacée dans les clubs disposant d'équipes de foot adapté
- Une conférence a été organisée

Objectifs de la commission

- Intervenir dans les clubs ne disposant pas de section foot adapté (de nombreux joueurs en situation de handicap y sont déjà intégrés sans visibilité)
- Favoriser la pratique en club
- Accompagner les clubs
- Former les éducateurs et les arbitres
- Créer du lien



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Clubs disposant actuellement d'une section foot adapté

- BPFC : 1 section adultes et 1 section enfants
- Trélassac : 1 section adultes et 1 section enfants
- Sarlat Marcillac : 1 section adultes
- Clairvivre : 1 section adultes

Dates à retenir

- **16 avril 2026** : Soirée gala foot à Trélassac - Match à 19h entre Trélassac et le BPFC
→ Présence d'arbitres du district avec sensibilisation au handicap
→ Interventions de parents et de joueurs en situation de handicap
- **29 avril 2026** : 1ère journée du Festival Kids Unifié Périgord à Bergerac
- **3 juin 2026** : 2ème journée du Festival Kids Unifié Périgord (secteur Périgoureux)
→ Objectif : faire jouer ensemble des jeunes avec et sans handicap
→ Sensibilisation au handicap invisible dès le plus jeune âge
- **6 juin 2026** : Finale départementale à Saint-Astier
→ Nouvelle organisation permettant de faire jouer 4 équipes simultanément :
 - BPFC 1 vs Clairvivre : Coupe de Dordogne Foot Adapté
 - Trélassac vs Sarlat Marcillac : Coupe du District Foot Adapté

Label Club Inclusif Dordogne Périgord

Dans le cadre de sa politique d'inclusion, le district lancera dès la saison 2026/2027 le **Label Club Inclusif Dordogne Périgord**.

Conditions :

- Nomination obligatoire d'un référent inclusion
- Participation à au moins une commission par an
- Rôle : interlocuteur privilégié entre familles, club et district

Le label sera attribué pour 1 an et accompagné de dotations.

Niveaux :

- **Bronze** : 3 personnes accueillies
- **Argent** : 15 joueurs minimum ou une section foot adapté (adultes ou enfants)
- **Or** : 25 joueurs ou une section foot adapté adultes et enfants

Partenariat avec Special Olympics France

Un partenariat a été signé avec Special Olympics France.

Objectifs :

- Développer le sport pour les personnes en situation de handicap mental
- Promouvoir le sport unifié (joueurs avec et sans handicap)

Avantages :

- Affiliation gratuite pour tous les clubs de Dordogne
- Saisons concernées : 2026/2027 et 2027/2028
- Accès aux événements organisés par la structure

Clôture de la réunion

La réunion se termine autour d'un apéritif dînatoire.

Prochaine réunion : mardi 9 juin 2026 à Calès

Smain Fekirini, Président de la commission

Bradley Doat, secrétaire de la commission

COMMISSION FOOT ADAPTE DU 30.03.2026

Page 2 | 2

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle